CHARTE DES BONNES RELATIONS PROFESSIONNELLES



Cette charte a pour but de permettre à chacune de travailler et collaborer dans les meilleurs conditions possibles!

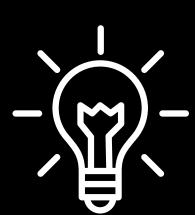
1 RESPECTER LES DELAIS

Que ce soit de notre coté, concernant par exemple les envois de devis, ou des différents livrables, ou de votre coté, concernant le paiement des factures, ou le partage d'informations nécessaires à votre démarche RSE.



2 S'ORGANISER ET ANTICIPER

Nous vous invitons à nous tenir informés le plus tôt possible d'éventuels changements de dates, de créneaux, etc.



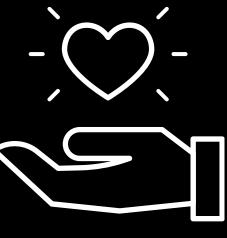
3 ETRE CORDIAL

Dans un objectif d'échanges les plus agréables possibles, nous attachons une importance particulière au respect mutuel et à la bonne entente lors de nos divers échanges, c'est pourquoi nous encourageons des relations cordiales.



4 SE FAIRE CONFIANCE

Une relation professionnelle saine se base avant tout sur la confiance mutuelle. Pour que le suivi et les résultats soient optimaux, il est primordial que nous fassions tous preuve de confiance les uns envers les autres. De notre part, sur votre engagement et votre travail, et de la vôtre, sur l'efficacité de nos services.



5 COMMUNIQUER EN TOUTE CLARTÉ

La transparence dans la communication est à la base d'une collaboration complète et épanouissante pour chacune des parties. Nous favorisons ainsi, en interne comme en externe, une communication la plus transparente possible, et ainsi une compréhnension la plus complète possible.



Association INAT Junior Entreprise

Présidente: Molka Mradaa Signature Client :